

Communiqué de presse

Date 4 juillet 2018

Manifestation UBCS destinée aux médias

Banques Cantonales: un facteur économique important pour la Suisse et ses cantons

Les Banques Cantonales sont un pilier majeur de la place financière et laissent une empreinte économique non négligeable en Suisse et dans ses cantons. Selon une étude réalisée par l'Institut de recherche BAK Economics, en 2017, les Banques Cantonales ont généré une valeur ajoutée brute de quelque CHF 5 milliards. Ce qui correspond à 21% de la valeur ajoutée de l'ensemble des banques suisses. Cantons et communes participent à la stabilité de la marche des affaires des 24 instituts grâce à des distributions de bénéfices et de recettes fiscales. Compte tenu des impacts indirects et induits, le produit fiscal total atteignait CHF 2 milliards, soit 2,7% de la totalité des recettes fiscales des cantons et de leurs communes.

La valeur ajoutée dégagée par le secteur bancaire suisse est en recul depuis la crise financière. Dix ans après le point culminant de cette crise, à la demande de l'UBCS, l'Institut de recherche BAK Economics AG a analysé l'importance économique des Banques Cantonales pour la Suisse et ses cantons et l'a quantifiée sur la base de chiffres clés sélectionnés. L'étude montre que le recul de la valeur ajoutée n'affecte pas tous les établissements bancaires de manière équivalente. Les banques à ancrage régional notamment – à l'instar des Banques Cantonales – ont continué à afficher une évolution des affaires relativement stable, également en période de grande incertitude, et se sont avérées être de solides piliers du système financier. L'UBCS a présenté les résultats de cette étude le 4 juillet 2018, lors de sa manifestation annuelle destinée aux médias.

Forte valeur ajoutée et productivité

En 2017, les Banques Cantonales ont dégagé une valeur ajoutée brute de quelque CHF 5 milliards, générant ainsi un franc sur cinq de valeur ajoutée du secteur bancaire suisse. La part du groupe bancaire représente environ 1% de la valeur ajoutée brute de l'économie globale de la Suisse, à laquelle ont contribué quelque 17 000 collaborateurs des Banques Cantonales. Les 24 instituts assurent ainsi 17% des emplois dans les banques suisses. S'agissant de fourniture de prestation, la productivité des Banques Cantonales fut supérieure à la moyenne en termes de comparaison sectorielle (valeur ajoutée brute par équivalent temps plein) ainsi qu'économie globale. En 2017, leur productivité moyenne du travail s'élevait à quelque CHF 290 000 francs par emploi en équivalent plein temps

Impulsions positives pour d'autres branches

L'activité commerciale d'une entreprise génère des impulsions positives pour d'autres secteurs. Ceci, en raison de la demande de prestations préalables ainsi que des dépenses de consommation des employés. Pour les 24 Banques Cantonales, l'Etude de BAK Economics chiffre à quelque CHF 1,4 milliard la valeur ajoutée résultant de ces effets indirects. Ainsi, pour chaque franc de valeur ajoutée généré par les Banques Cantonales, environ 30 centimes de valeur ajoutée sont créés dans des entreprises d'autres branches. On estime que ces impulsions positives seraient à l'origine de 10 000 emplois supplémentaires, avec des revenus salariaux de près d'un milliard de francs suisses.

Effets fiscaux significatifs pour les cantons et les communes

Même durant les années turbulentes qui ont suivi le début de la crise financière, les Banques Cantonales ont été en mesure de générer des bénéfices de manière continue. Au cours des dix dernières années, leurs recettes après impôts ont été globalement stables, atteignant quelque CHF 2,5 milliards. Les cantons, en tant que propriétaires, profitent notamment de cette activité soutenue sous forme de versements de bénéfices et de dividendes. En 2017, les bénéfices distribués aux cantons par les Banques Cantonales se chiffraient à quelque CHF 1,6 milliard. S'ajoute à cela des recettes fiscales directes et indirectes. Selon cette étude, l'effet fiscal global (distributions et impôts des Banques Cantonales et de leurs collaborateurs, effets fiscaux sur les tiers), est estimé à CHF 2 milliards. Ce qui correspond en moyenne à 2,7% du revenu fiscal total des cantons et de leurs communes.

Conditions-cadre réglementaires pour le maintien des banques régionales

L'étude montre que les Banques Cantonales constituent un pilier majeur de la place financière et qu'elles laissent une empreinte économique non négligeable en Suisse et dans ses cantons. L'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS) s'engage donc à veiller à ce que les conditions-cadre réglementaires permettent le maintien des banques régionales et de la diversité de la place bancaire. Ce qui exige une réglementation des marchés financiers différenciée et qui tienne compte du principe de proportionnalité. Voilà pourquoi dans son activité politique l'Union exige;

- premièrement, la séparation claire et nette des responsabilités en matière de réglementation et de surveillance. Cela implique notamment la détermination des lignes directrices applicables aux nouvelles réglementations au niveau du Conseil fédéral;
- deuxièmement, la différenciation cohérente des exigences réglementaires tout au long des risques pour les clients et la stabilité du système;
- et, troisièmement, une analyse transparente de la nécessité d'une réglementation et des coûts engendrés, avant l'établissement de nouvelles réglementations.

L'UBCS présente constamment ces revendications essentielles, au profit de ses membres, lors de l'élaboration de projets portant sur la réglementation des marchés financiers.

Vous trouverez l'étude intégrale «L'importance économique des Banques Cantonales pour la Suisse et ses cantons» réalisée par BAK Economics sous: www.banquecantonale.ch

Renseignements: Christian Leugger, téléphone 061 206 66 18, medien@vskb.ch

Le Groupe des Banques Cantonales englobe 24 instituts qui ont des succursales dans 26 cantons. Implanté dans tout le pays, il joue un rôle de premier plan sur le marché national grâce à 18.000 collaboratrices et collaborateurs ainsi que 700 agences. Sa part de marché suisse atteint environ 30%.

C'est en 1907 que les Banques Cantonales décidèrent de se regrouper au sein de l'Union des Banques Cantonales Suisses UBCS. L'Union défend les intérêts communs de ses membres, s'emploie à renforcer la position des Banques Cantonales au sein de la société, de l'économie ainsi que de la politique et encourage la collaboration entre ses différents membres.